

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 28 mars à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 23 mars 2018)

PRESENTS (es) : Mesdames DESSOY, MOINDJIE, DEVILLE, CAILLAT
Messieurs BINET, GOURDIER, GILLET, FERY, ARZILLIER, LECLERC, PIGER

ABSENTS (es) : M. SEVERIN (pouvoir à Mme DESSOY), M. LE BOT (pouvoir à M. ARZILLIER), Mme TILLY (pouvoir à Mme DEVILLE), M. BAUDOU (pouvoir à M. PIGER)

Madame Anne-Marie CAILLAT a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 05 mars est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 06/2018 : Vote du Compte Administratif 2017 / Budget principal

Délibération n° 07/2018 : Compte de Gestion 2017 dressé par le Receveur d'Hermonville
Commune de Les Mesneux (pas de budget annexe)

Délibération n° 08/2018 : Affectation du résultat de l'exercice 2017

Délibération n° 09/2018 : Vote du Budget Primitif 2018

Délibération n° 10/2018 : Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe

Vote du Compte Administratif 2017 / Budget principal

Madame le Maire présente les dépenses et recettes de l'exercice 2017, le conseil municipal, décide, à l'unanimité des présents et représentés de donner acte de la présentation faite du compte administratif.

Compte de Gestion 2017 dressé par le Receveur d'Hermonville

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire, le conseil municipal déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat de l'exercice 2017

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2017 qui présente :

- un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de..... 286 305.99 €
- un solde d'exécution global d'investissement de..... - 57 841.24 €
- un solde des restes à réaliser de..... 643 205.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents et représentés, sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2018 le résultat comme suit :

- en fonctionnement au compte 002 en recettes 286 305.99 €
- en investissement au compte 001 en dépenses 57 841.24 €

Vote du Budget Primitif 2018

Madame le Maire présente au conseil municipal le Budget Primitif 2018 qui s'établit à la somme de :

- 829 809,00 € en dépenses et recettes de Fonctionnement,
- 796 801,00 € en dépenses et recettes d'Investissement.

Rapport des commissions

Réunion sur la guerre 14 – 18 : les bénévoles font toujours appel à la population pour récupérer des documents, des archives ou des objets relatifs à cette guerre.

Questions diverses

La minuterie de la salle de réunion du bâtiment P1 ne fonctionne plus, les employés communaux vont s'en occuper.

Madame le Maire contactera Madame Françoise FERAT, sénatrice, afin de programmer une visite au Sénat pour les conseillers municipaux.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 07 mai 2018

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 23h00.

LES MESNEUX, le 28 mars 2018

LE MAIRE,



SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018 :

MME DESOY	M. GILLET	M. ARZILLIER	M. GOURDIER
M. BAUDOU	M. SEVERIN	MME CAILLAT	MME DEVILLE
M. FERY	MME TILLY	M. LE BOT	M. LECLERC
M. BINET	MME MOINDJIE	M. PIGER	